

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 10 novembre 1882](#)

## Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 10 novembre 1882

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 novembre 1882](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Zeller, Jean \(1841-1914\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin demande à l'inspecteur de l'aider à trouver un instituteur pouvant diriger les écoles du Familièstère, qui aurait fait son engagement décennal car les écoles ne sont pas déclarées d'utilité publique, et qu'il pourrait rémunérer 300 F par mois.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familièstère](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familièstère : écoles](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation2 p. (456r, 457v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---